

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 14/08/2023 BAC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la biosécurité (DBS)
2	LIBELLE DU POSTE : Responsable du chenil et contrôleur de biosécurité
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 CENTRE DE TRAVAIL : 384 CODE POSTE : 965 PROGRAMME R.H : 970 03
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV - Tahiti - DBS - Aéroport de Tahiti (Faa'a) - Chenil
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent est en charge de la gestion et de l'entretien du chenil, des locaux et du matériel utilisés par la cellule cynophile. Il est responsable de l'entretien, du suivi et du bien être des chiens de la DBS. L'agent, également contrôleur de biosécurité, fait appliquer la réglementation de biosécurité sur toute l'étendue du territoire de la Polynésie française en association avec les maîtres-chiens de la DBS. A ce titre, il assure les contrôles aux frontières et à l'interinsulaire et notamment l'inspection des articles réglementés en soutien des maîtres-chiens dans les cadres de leurs contrôles. Il intervient également comme aide pour les entraînements des équipes cynophiles.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de l'équipe cynophile
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Véhicule de service, matériels et équipements dédiés aux activités de contrôle et à l'activité du chenil, tenues de travail, bureau, ordinateur.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Casier judiciaire vierge pour l'assermentation obligatoire ;- Permis B obligatoire ;- Responsabilité vis à vis des chiens (vie des chiens en chenil) ;- Grande disponibilité et adaptation aux différentes situations ;- Poste nécessitant une très bonne condition physique (travail en extérieur et sur le terrain) ;- Contact avec les usagers et situations génératrices de stress ;- Evaluations des performances, entraînements et formations à échéances régulières ;- Travail en équipe et roulement par tableau de service incluant du travail de nuit, le dimanche et les jours fériés ;- Indemnité de sujétion pour le travail de nuit, les dimanches et jours fériés et les heures supplémentaires ;- Suivre des formations liées au métier de gestionnaire d'un chenil (pouvant être réalisées à l'étranger).
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Etre garant de l'état de santé et du bien être des chiens, du maintien de leur état de forme et de leur entretien (alimentation, vérification de l'état de santé, exercices physiques, nettoyage, etc.) ;- Gérer, entretenir et nettoyer le chenil, les locaux et le matériel dédiés aux activités de la cellule cynophile (chenil, véhicules, équipements d'entraînement, divers matériels, etc.) ;- Suivi des stocks nécessaires à l'activité de la cellule cynophile ;- Appliquer et faire appliquer les réglementations en matière de biosécurité ;- Effectuer les contrôles de biosécurité aux frontières internationales et à l'interinsulaire et notamment :<ul style="list-style-type: none">o Effectuer, en soutien aux maîtres-chiens, le contrôle du fret, des marchandises, des bagages, des passagers, des colis postaux et tout autre article réglementé ;o Mettre en œuvre les procédures lors de non-conformité réglementaire (refoulement, etc.) ainsi que les suites administratives et pénales en cas d'infraction (rechercher, constater les infractions et rédiger les procès-verbaux et signalements) ;

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Etablir et délivrer les documents de biosécurité. - S'assurer de la sécurité des chiens et des personnes notamment lors des contrôles ; - Participer à des formations liées aux activités de contrôle ; - Référencer, rendre compte et suivre les statistiques relatives aux activités confiées (santé, contrôles, entraînements, etc.) et établir les bilans et rapports d'activités.
--	---

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Participer au suivi de la progression des chiens ; - Participer aux événements promotionnels de la biosécurité et notamment la cellule cynophile qui peut inclure des sollicitations dans des actions de communication (photographies, vidéos, presse, etc.) ; - En tant que de besoin, l'agent pourra être amené à faire preuve de polyvalence dans le cadre de dossiers autres que ceux décrits ci-dessus que la hiérarchie pourrait lui confier ; - Pallier et suppléer l'absence d'un collègue en vue d'assurer la continuité du service public et le bien être des chiens de l'équipe cynophile.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Techniciens.
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : biosécurité, dressage canin en détection.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Gestion d'un chenil ;			X
	- Bien-être animal ;			X
	- Respect des consignes notamment vis-à-vis de la sécurité et du bien être des chiens ;			X
	- Gestion des stocks ;			X
	- Dressage canin ;		X	
	- Maîtrise de la réglementation de biosécurité ;		X	
	- Aptitude à informer le public sur la réglementation applicable et les risques de biosécurité ;		X	
	- Techniques de contrôle et d'investigation ;		X	
	- Bonne gestion des relations avec l'utilisateur et gestion du stress ;		X	
	- Disponibilité, dynamisme, implication, spontanéité, capacité d'observation, d'adaptation, de remise en question, d'autocritique et d'évaluation, sens des responsabilités, ponctualité, rigueur et confidentialité ;		X	
	- Techniques rédactionnelles pour la rédaction de documents et d'actes administratifs (rapports, comptes-rendus, procès verbaux, etc.) ;		X	
	- Maîtrise de l'outil informatique et des outils de bureautiques ;		X	
	- Notions juridiques ;		X	
	- Maîtrise de la langue anglaise.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> - Assistant vétérinaire ; - Gestion d'un chenil ; - Biosécurité ; - Inspection aux frontières ; - Dressage canin.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : <ul style="list-style-type: none"> - Santé et bien être des chiens ; - Gestion d'un chenil ; - Biosécurité.
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum.
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :